

Confirmation et eucharistie de l'initiation chrétienne 2015-2016

Lors des rencontres avec les sept régions pastorales, janvier-juin 2015, pour présenter la nouvelle manière de proposer l'initiation sacramentelle des enfants et des jeunes dans le diocèse de Tournai, la question de la confirmation pour les années de transition a été posée par les catéchistes de la confirmation, les animateurs en pastorale de la catéchèse et de l'initiation chrétienne ainsi que par les responsables d'unité pastorale (doyens et vice-doyens).

Ma réponse a été identique pour toutes les unités pastorales.

1. Il s'agit de plusieurs années de transition (2016-2019) au cours desquelles le sacrement de la confirmation sera proposé à celles et ceux qui ont commencé la catéchèse en vue de la profession de foi et de la confirmation en 2015, 2016 et 2017.
2. Une ou plusieurs célébrations de la confirmation sont programmées en 2016, pour commencer la transition, en raison du nombre de confirmands et de l'espace disponible dans les lieux de culte de l'unité pastorale.
3. Il suffit de faire parvenir à Maryse Harvengt les lieux et les dates prévues par les unités pastorales avant septembre 2015.
4. En fonction des dates retenues, je désigne le prêtre délégué de l'Evêque pour présider cette célébration, sachant qu'il ne s'agit pas d'annoncer uniquement le sacrement de la confirmation, mais plutôt la confirmation et l'eucharistie de l'initiation chrétienne des enfants et des jeunes.
5. Suite à une demande de Maryse Harvengt, envoyée avant les vacances scolaires de juillet-août 2015, des unités pastorales ont envoyé les lieux et les dates des célébrations de la confirmation et de l'eucharistie en 2015-2016.
6. Plusieurs unités pastorales n'ont pas encore envoyé les dates retenues ainsi que les lieux
7. Plusieurs animateurs en pastorale et responsables d'unité pastorale, qui ont répondu à la demande de Maryse Harvengt, s'étonnent du fait que je n'ai pas encore désigné de délégué pour présider la célébration du sacrement de la confirmation et de l'eucharistie.
8. Aussi je répète ce que j'ai dit aux responsables d'unité pastorale qui avaient posé la question à la rencontre des responsables d'unité pastorale du 28 septembre 2015, au Séminaire de Tournai : les dates proposées par unité pastorale sont avalisées ipso facto par l'Evêque. Je désigne, dès que possible, le délégué de l'Evêque qui préside la célébration. Je choisirai les membres du conseil épiscopal, les doyens principaux et l'abbé Christophe Cossement, dans la mesure où ils sont disponibles. Si personne d'entre eux n'est disponible, je désignerai un prêtre qui pourra présider, au cas par cas.

Pour être pratique :

1. Je remercie les responsables d'unité pastorale et les animateurs en pastorale chargés de l'initiation chrétienne et de la catéchèse d'avoir envoyé à Maryse Harvengt les dates et les lieux de la célébration du sacrement de la confirmation et du sacrement de l'eucharistie, le même jour, pour les jeunes gens de l'unité pastorale.
2. Les dates et les lieux proposés sont avalisés ipso facto. Les parents peuvent être avertis dès que possible.
3. Je me charge de désigner le prêtre qui a la faculté de présider ce type de célébration.
4. Puis-je demander de ne pas désigner le prêtre, sans passer par l'Evêque ? Je serais obligé de dire que la célébration est invalide. Et il faudrait « recommencer » la célébration, ce qui est, pastoralement, impossible.

Par conséquent :

1. Les dates envoyées et les lieux sont avalisés, même si aucun document de l'Evêché ne vous parvient.
2. En cas de doute, téléphonez à Maryse Harvengt, et je me charge du reste, jusqu'à ce que vous soyez satisfaits.

+ Guy Harpigny,
Evêque de Tournai